

## Compte-rendu de la conférence de presse post-Conseil des Ministres

**Mercredi 27 mai 2018**

(à partir de la 5<sup>e</sup> minute)

JM Blanquer prend la parole en tant que ministre de la jeunesse et de la vie associative. Il rappelle le travail fourni par le GT Ménaouine ces derniers mois. Celui-ci a rendu des conclusions.

### Lignes de force

En 2 temps

a) phase de cohésion à partir d'environ 16 ans : la plus forte. (750 000 jeunes)

15 jours d'intégration avec hébergement collectif et brassage social

15 jours plus personnalisés par groupe de 15, animés par des tuteurs (pas forcément d'hébergements). Les modalités restent à définir

b) phase volontaire entre 16 et 25 ans : défense, environnement, tutorat, culture, aide à la personne

La consultation sera menée par le GT Ménaouine. But : fournir des pistes sérieuses avant la fin de l'année 2018.

Mise en œuvre : été 2019 (ne concernera pas toute une cohorte) puis montée en puissance en 2020 et 2021.

### Objectifs du SNU

Favoriser une culture de l'engagement chez les jeunes dès le collège et le lycée

L'EMC doit être vécu par les jeunes et ne plus être théorique (les enquêtes montrent que les jeunes veulent s'engager)

Renforcer le service civique

Le SNU a une forte dimension sociale (rebond, nouvelles opportunités)

### Temps de questions - réponses

---

- BFM TV : sur le brassage social, n'est-ce pas le rôle de l'école ?
  - La politique de renforcement de la mixité sociale du PdR repose sur : scolarité obligatoire dès 3 ans + dédoublement des classes dès le CP + réforme de l'enseignement professionnel (création de campus) + carte scolaire. Blanquer dit que les dimensions de l'engagement se jouent dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas de faire reposer la mixité sociale entièrement sur le SNU. Darrieussecq rajoute la dimension du brassage territorial induite par le projet de SNU
- AFP : quel rôle de l'Armée dans le SNU ?
  - L'armée aura toute sa place et n'est pas réticente. Darrieussecq rappelle que les formateurs de la JDC pourront intervenir pendant le SNU. Il y aura une formation des formateurs.

Les jeunes pourront se retrouver dans les locaux militaires au moment de la deuxième phase et pas la première.

- RFI : quel coût pour ce SNU?
  - le GT de travail a fait un chiffrage qui n'engage pas le Gvt. L'intendance suivra dit Blanquer.
- Huffpost : à quoi vont ressembler les 15 jours d'intégration ?
  - Blanquer : contenu varié (services et détection de l'illettrisme et des problèmes de santé). Des enjeux d'égalité très forts. C'est la concertation qui permettra d'enrichir ces propositions.
- RTL : comment faire baisser le coût ?
  - Blanquer : c'est une promesse présidentielle qui sera financée
  - Est-ce que cela va grignoter sur le temps scolaire ?
  - Darrieussecq : oui, c'est possible. Mais la consultation déterminera précisément à quel point
  - Comment est-on passé d'un service ultra militarisé au projet présenté aujourd'hui en CdM ?
  - Griveaux : il s'agit d'un projet qui est le fruit d'une pol interministérielle qui est présenté aujourd'hui.
- LCI : est-ce qu'il faudra changer la Constitution ? Oui
- Qui sera impliqué dans la consultation ? Les orgas de jeunes, les parents...

## Tribune de Guy Lavocat, membre du GT Ménaouine

Ce matin, 27 juin 2018, le premier ministre présente en conseil des ministres les grandes lignes du service national universel (SNU).

### **Pourquoi ce projet a-t-il du sens ?**

Cohésion nationale, résilience, « vivre ensemble »... combien de fois ces mots ont-ils jalonné nos discussions de famille ? Sans doute depuis que la déstructuration du corps social apparaît comme une évidence pour beaucoup de français. Les uns se réfugient dans la construction d'un entre-soi, érigeant des barrières invisibles avec l'espoir que celles-ci les protègent ainsi que leurs enfants ; les autres, notamment les plus jeunes, s'enferment dans leurs bulles sociales ou culturelles à la recherche de repères que la République ne leur offre plus. Ce phénomène frappe désormais également les rapports entre urbains et ruraux. La méfiance a pris le pas sur la fraternité et sur le sentiment que nous appartenons tous, malgré nos différences, au même corps social.

### **Un pays "désengagé".**

Dans un pays où les jeunes sont deux-tiers à considérer qu'on ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables, il est urgent, non pas tant de faire une place aux jeunes, mais de leur donner les moyens de prendre celle qui leur revient de plein droit. Un des challenges à relever est que l'engagement est soumis à un déterminisme social qu'il nous faut lever. En effet, 45% des jeunes ayant terminé leurs études supérieures à 22 ans s'engagent, quand ils ne sont que 24% à le faire à 18 ans. En France, seuls 40% des moins de 30 ans sont membres d'une association. Ainsi, contrairement à une idée établie, le niveau d'engagement de la jeunesse française est loin d'atteindre le niveau de nos voisins européens. A l'Eurobaromètre (2015), la France se classe à la 17ème place sur 28 avec un taux d'engagement (participation à une activité bénévole encadrée) de 23%, quand le Royaume Unis atteint 32% et l'Irlande 42%.

### **Se rendre utile pour se sentir utile.**

Favoriser l'appropriation du collectif, donner de la visibilité à ceux que l'on ne voit pas, créer de la mixité sociale et donc encourager un esprit de cohésion autour de projets communs, c'est ce à quoi le service national universel peut répondre. Avant d'être un élément contribuant à la défense nationale, le SNU est, dans ce qui semble être l'idée du président, avant tout un vecteur de cohésion sociale dont le pays a perdu une partie des bénéfices lors de la suspension du Service militaire en 1997. Plusieurs dispositifs ont tenté de répondre à cette cohésion perdue (Écoles de la 2ème chance, EPIDE, éléments de la politique de la Ville...). Les armées, avec le Service militaire volontaire (SMV), ont apporté, depuis 2015, leur contribution. Cette expérimentation a permis de rappeler leur savoir-faire dans ce domaine : les apports de la militarité dans l'apprentissage des codes de citoyenneté et de vie en collectivité sont indéniables et reconnus par de nombreux acteurs du secteur de l'insertion.

En permettant à la fois de faire se rencontrer des jeunes français de toutes origines sociales, sur des chantiers citoyens et selon des modalités qui ne les rebutent pas, l'idée d'un SNU « à la carte » mais obligatoire, répondant aux besoins de la Nation semble faire son chemin. Le SNU serait moins un enjeu de défense nationale que de cohésion sociale et pourrait se voir attribuer trois objectifs : universalité, apprentissage des codes de citoyenneté et mixité sociale. Ces « fondamentaux » devraient faciliter l'accès à l'emploi d'une partie de la jeunesse en recherche de repères, parfois déscolarisée. Ce dispositif ne doit toutefois pas se substituer aux dispositifs d'accès à l'emploi pilotés par les prescripteurs traditionnels.

La mixité permise par le SNU opérerait dans une double direction : décroiser le monde des élites et permettre à des jeunes en quête de sens, de se confronter à des systèmes de valeurs différents en s'engageant. Le SNU s'adressant à une classe d'âge de 800.000 jeunes par an pourrait ainsi constituer le creuset d'une expérience collective dépassant les clivages sociaux et permettre aux jeunes, par ailleurs unis par des marqueurs communs comme la culture de l'Internet, de vivre des projets ensemble. En forçant le destin de nombre d'entre eux, en leur offrant les conditions identiques de se rendre utile, le pari du SNU est d'offrir à la jeunesse la possibilité de se sentir utile.

Les médias, influenceurs subjectifs de l'opinion publique, veulent nous faire croire à un retour du service militaire. Or, le SNU ne sera pas « militaire » même si les formes d'engagement qu'il proposera alimenteront les corps « en uniforme » (militaires, sécurité civile, pompiers, ...) tout autant que les associations en s'appuyant, notamment, sur le service civique. Il ne sera pas non plus une réponse à la prétendue défaillance de l'éducation nationale. Il sera au contraire intimement lié au cursus scolaire et pourrait servir de travaux pratiques à l'éducation morale et civique qui y est enseignée. Il ne sera pas plus un concurrent du monde associatif mais un tremplin pour alimenter toutes les structures en recherche de bénévoles, la plupart faisant le constat qu'elles manquent de personnel.

Si le service national universel ne devait pas être universel au sens d'une obligation dont les avantages le rendraient incontournable, il n'atteindrait pas son objectif et ne jouerait pas son rôle de creuset social, carrefour de rencontres entre tous les milieux sociaux sans exception. Le "vivre ensemble" que de nombreux acteurs économiques, politiques et sociaux brandissent à tout bout de champ est un leurre. Le SNU peut être un début de solution en prenant cette question à la racine. C'est en tout cas sous cet angle que le président de la République a formulé cet engagement de campagne. Ce projet arrivera à "bon port" a-t-il prévenu lors de ses vœux aux armées. Ceux de nos concitoyens qui défendent les valeurs de fraternité et d'égalité réelle des chances, et ils sont majoritaires, l'y aideront car nous sommes fondamentalement persuadés de l'intérêt de faire se connaître les français entre eux. Il en va de notre cohésion nationale et de notre sécurité intérieure. Et cela n'a pas de prix.

## Interview de Juliette Méadel, membre du GT Ménaouine

### **Quelles orientations sur le service national universel (SNU) sont d'ores et déjà arbitrées ?**

Il y aura deux phases : la première, obligatoire, aura lieu dans le prolongement de l'obligation scolaire, autour de 16 ans, ce qui permet de toucher tout le monde. Cette première phase sera découpée en modules d'une durée d'un mois maximum, par exemple, en deux fois deux semaines.

Cette période d'un mois serait vécue par toute la classe d'âge, quel que soit le sexe, le milieu, le territoire. Cette phase comprendra une occasion de vie commune, en hébergement. Cela pourrait être dans des internats. Ce sont dans ces moments-là que l'on peut créer des solidarités et développer le sens de l'engagement. Ce mois pourra comprendre une formation aux gestes qui sauvent, une formation à la culture de l'engagement. L'objectif est d'en faire un moment d'instruction, d'apprentissage sur le terrain, dans des associations au service d'une cause d'intérêt général.

### **Quelle sera la seconde phase ?**

Le deuxième temps se ferait de 16 à 24 ans, soit dans la foulée, soit plus tard. C'est une phase d'engagement qui reposerait sur le volontariat, de trois mois minimum, sur le terrain. Elle sera liée à la défense, la sécurité, l'accompagnement des personnes, le patrimoine, l'environnement, le tutorat... Cette liste n'est pas exhaustive et se construira avec l'Agence du service civique. Cette phase sera incitative.

Nous souhaitons qu'elle permette de donner une formation, un diplôme, un accès plus facile à l'emploi. C'est un plus pour les employeurs d'être passé par le service civique. C'est une véritable valeur ajoutée. Il est évident que toute l'offre existante va être repensée. Avec le SNU, nous n'allons pas juxtaposer des dispositifs concurrents. Nous travaillerons ensemble avec l'Agence du service civique. Cela peut être conçu comme une sorte d'amplification du service civique.

### **Comment se passera la consultation ?**

La mise en place du SNU est inédite. Il faut donc s'adapter aux besoins, aux acteurs et aux attentes. La consultation concernera les associations de jeunesse, mais aussi les associations de parents, les syndicats, et notamment les syndicats d'enseignants, les entreprises ou encore les collectivités. Nous lancerons aussi une consultation numérique pour toucher l'ensemble de la jeunesse. L'idée est de rendre un rapport complémentaire le 31 octobre.

### **Mais que faire si l'hostilité des associations de jeunesse, déjà exprimée, persiste ?**

Nous allons d'abord écouter leurs arguments. Mais je retiens aussi que, prises isolément, certaines organisations de jeunesse sont très favorables au SNU. La cote de popularité du service civique est déjà immense et toutes les demandes ne sont pas honorées. Le mois obligatoire que constituera le SNU sera un plus pour la jeunesse, qui obtiendra ainsi des brevets de secourisme et des compétences complémentaires qui leur seront utiles, donc je ne vois pas trop comment on pourrait s'y opposer.

### **Quel sera le calendrier et le coût du SNU ?**

L'objectif est de lancer la mise en oeuvre avec les premiers élèves début 2019. La mise en oeuvre complète du SNU s'échelonnera sur plusieurs années, car cela nécessite aussi des réformes législatives. Vu l'ampleur de la réforme, on ne peut pas y aller de façon uniforme et immédiate. La gradation est un gage de sérieux. Quant au coût, il est trop tôt pour le donner aujourd'hui.

## COMMUNICATION

### LES GRANDS PRINCIPES DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Premier ministre a présenté une communication relative aux grands principes du service national universel.

Annoncé lors de la campagne présidentielle, le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de favoriser la participation et l'engagement de chaque jeune dans la vie de la Nation, de valoriser la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à une communauté rassemblée autour de ses valeurs, de renforcer la cohésion sociale et de dynamiser le creuset républicain.

Mis à profit pour prolonger la formation civique et la sensibilisation aux sujets de sécurité et de défense en vue d'accroître la résilience individuelle et collective, le SNU sera un moment dans la vie du citoyen qui lui permettra de partager l'expérience d'une communauté d'âge et de la mixité sociale, et de découvrir les différentes formes d'engagement possibles.

Conformément aux orientations du Président de la République, le SNU sera donc un temps de rencontre, utile et profitable pour chaque jeune, occasion particulière d'apprendre et de recevoir mais également de donner et de s'engager, sans considération d'origines sociales.

Le Président de la République a demandé à un groupe de travail d'examiner les conditions dans lesquelles pourra être créé le service national universel. Ce groupe a rendu son rapport au Gouvernement fin avril (<https://www.gouvernement.fr/service-national-universel>).

Le Premier ministre salue la richesse du travail effectué, qui démontre la faisabilité et la soutenabilité d'un tel projet. Aujourd'hui, le Gouvernement valide les grands principes d'architecture proposés par le groupe de travail et notamment son organisation en deux phases distinctes.

La première phase du SNU, dans le prolongement de l'obligation scolaire, constituera l'aboutissement du parcours citoyen débuté à l'école primaire et poursuivi au collège. Effectuée aux alentours de 16 ans, elle sera d'une durée d'un mois maximum.

Vécue par une classe d'âge entière quels que soient l'origine, le sexe, le milieu ou le territoire, cette phase comprendra une occasion de vie collective permettant à chaque jeune de créer des liens nouveaux, d'apprendre une façon neuve de vivre en commun, et de développer sa culture d'engagement pour affermir sa place et son rôle au sein de la société.

Dans un second temps, chaque jeune sera encouragé, notamment par des mesures d'attractivité variées et ciblées, à poursuivre volontairement une période d'engagement d'une durée d'au moins trois mois, liée à la défense et la sécurité (engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile), à

l'accompagnement des personnes, à la préservation du patrimoine ou de l'environnement, ou encore au tutorat, sans que cette liste soit limitative. L'offre des différentes opportunités d'engagements, civils ou militaires, intégrera les volontariats existants et des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. A titre d'exemple, l'actuel service civique sera l'un des moyens d'accomplir cette seconde phase du SNU.

Dans ce cadre général, le Gouvernement souhaite adapter au mieux les propositions faites à ce stade par le groupe de travail : grâce à un dialogue constructif avec l'ensemble des parties-prenantes, plusieurs modalités de mise en œuvre du SNU doivent maintenant être confrontées aux besoins de la société, aux aspirations de la jeunesse et aux réalités des territoires.

Les différents scénarios et modules de la première phase du SNU, sa durée et les conditions concrètes de leur mise en œuvre doivent être précisés afin de répondre au mieux aux objectifs de brassage social et de cohésion républicaine fixés par le Président de la République.

C'est pourquoi le Gouvernement mandate le groupe de travail pour conduire une phase de consultation ambitieuse.

Cette consultation, qui se déclinera sur les territoires et de manière numérique pour permettre la participation de chacun, associera étroitement les associations, notamment celles qui sont en lien avec la jeunesse et celles qui rassemblent les parents, les mouvements d'éducation populaire, les syndicats, en particulier les syndicats d'enseignants, les professionnels du secteur de la jeunesse, les entreprises et les collectivités territoriales dont le rôle sera central et dont les compétences justifient la pleine participation à la définition du projet.

Sur la base des résultats de cette large consultation, le groupe de travail formulera des préconisations complémentaires permettant au Gouvernement de proposer au Président de la République, avant la fin de l'année, les voies et moyens de déploiement du service national universel dès 2019

En parallèle, le Gouvernement s'attache à intégrer dans le projet de loi constitutionnelle les amendements rendus nécessaires pour permettre l'instauration de ce service national universel.

---